



LA NEWSLETTER

FEVRIER
2021

Chères et chers collègues MONDIALISTES,

À la suite de nouvelles dispositions prises avec la direction dans le cadre de nos possibilités de communication avec les collaborateurs de L'UES LA MONDIALE, nous sommes ravis de pouvoir vous faire partager cette première newsletter (newgeneration) de la CFE CGC et de pouvoir découvrir notre site (pour ceux qui ne le connaîtraient pas 😊).

Lors de cette communication mensuelle, nous allons essayer de vous apporter le maximum d'informations sur la vie de notre Groupe et aussi sur toutes nos actions.

REUNIONS D'ECHANGES



Nous souhaitons organiser sur 2021 des réunions d'échanges à distance avec vous ;

sur les négociations à venir (Négociation annuelle obligatoire (NAO), Télétravail, Handicap,) et les impacts de la crise sanitaire sur le Groupe en général et plus particulièrement sur l'UES LA MONDIALE.

Afin de pouvoir vous envoyer une invitation pour y assister, nous vous invitons à vous inscrire aux newsletters sur notre site :

www.lamondialecfecgc.fr

Vous serez ainsi directement informés sur la date et le déroulement de l'évènement. Toutefois si vous avez des sujets spécifiques ou des remarques que vous souhaiteriez que nous abordions, merci de nous envoyer un e-mail à l'adresse suivante :

cfecgc.lamondiale@yahoo.fr

INTERESSEMENT 2020

Notre commission de suivi sur l'intéressement aura lieu le 6 avril prochain, nous en saurons un peu plus sur les impacts de la crise sanitaire, son montant, à suivre.....

NAO ADMINISTRATIVES 2021

RDV manqué ou porteur d'espoir pour les salariés du groupe qui se sont impliqués ?

Quelques rappels, les Négociations Annuelles Obligatoires ont lieu en début d'année, 2021 doit certainement ressembler à 2020 car les dates de RDV avec les RH n'ont pas été fixées.

Les impacts sont nombreux, décalage dans le temps des versements des augmentations collectives, Interrogations des collaborateurs sur la reconnaissance, se projeter dans l'avenir.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés des échéances sur ce sujet, sans oublier de rappeler vos souhaits lors de la négociation télétravail, vos demandes concernant les frais supplémentaires engendrés.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos revendications afin que nous puissions les porter lors de cette négociation

OPERATION ANCV PARIS

Grace à vos élus CFE CGC, nous sommes heureux de pouvoir vous confirmer la reconduction cette année de l'opération ANCV exceptionnelle pour les collaborateurs administratifs parisiens



NAO COMMERCIALES 2021

Quand ce n'est pas une baisse de rémunération au travers du barème de pondération de la PCP retraite individuelle issue des NAO 2020, **c'est avec les poches vides que notre direction a abordé les NAO 2021**. Elle justifie cela par le montant moyen de la rémunération du réseau en hausse sur 2020 qui s'explique en grande partie par la hausse de la prime de croissance de stock liée aux très bons résultats commerciaux de 2019. Ainsi l'accompagnement financier pendant et après le confinement aurait été finalement trop généreux.

Eh oui ! c'est le revers de la médaille. Nous nous sommes battus pour protéger nos portefeuilles et faire une fin d'année honorable.

La prime qualitative 2021 ? Coup de théâtre

Dans le cadre des NAO 2020, la Direction avait décidé de renforcer le poids des critères qualitatifs dans la rémunération variable en doublant l'enveloppe de prime qualitative afin de parfaire ses obligations, en application des règles imposées par la DDA.

Nombreux sont les collaborateurs qui n'avaient pas intégré les nouvelles modalités de calcul et de paiement de notre prime qualitative, actées dans le procès-verbal de désaccord des NAO 2020.

En résumé, en février, nous n'aurions pas dû percevoir les 33% de notre commission de maintien 2020. Elle devait être étalée sur 12 mois à partir de février avec un nouveau mode de calcul : doublement de la prime qualitative (obtenu par une nouvelle baisse de la commission de maintien), revalorisée selon l'évolution de la commission de maintien. Elle devait être calculée sur la base de la commission de maintien du mois précédent et non de l'année n-1. Dans le schéma initial de la Direction commerciale, l'année 2020 était une année blanche car la prime qualitative 2021 n'était pas assise sur la commission de maintien 2020 !

Nombreux sont ceux qui attendaient le versement en une fois, ce mois. C'est pourquoi, vos élus se sont battus pour que cette mesure soit revue. La Direction commerciale nous a écouté. (Cf nouveau dispositif dans l'InfoRem n° 70)

Enfin, soyez rassurés, il n'y a pas de baisse de rémunération, simplement une ventilation différente entre prime qualitative et commission de maintien.

Nous avons souligné le manque de communication et d'information fait au réseau de la part de notre Direction.

A l'avenir nous serons attentifs à la parfaite communication des évolutions de nos règles de Rem au niveau national ainsi qu'au niveau local par le management.

Notre message semble bien avoir été reçu puisque récemment, une réunion teams a été organisée par les managers avec les conseillers sur ce sujet, dans certaines régions.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos managers pour obtenir des précisions sur vos règles de Rem.

Evolution des règles de Rem :

D'autres mesures impactent les règles de Rem en marge des NAO (liste détaillée et explications dans *InfoRem n° 70*)

- **Rémunérer les transferts art 83 vers PERP :** Enfin, nous avons été entendus.

Sur cette opération, 1% de frais transfert a été pris. Et nous ? 0 PCP ! Tellement injuste.

La direction a corrigé le tir. Nous serons commissionnés selon les règles d'affectations des PU. Une bonne nouvelle pour les conseillers qui ont joué le jeu !

- **Rémunérer les transferts art 83 vers PERO**

A l'inverse des contrats Madelin qui seront transférés par avenant, la direction commerciale compte sur nous pour le transfert des art 83 vers les PERO. Pour cette opération, des campagnes marketing seront organisées afin de cibler les 83 à transférer. Sous respect de ce dispositif, nous serons commissionnés de 20% de la PCP générée lors du rapprochement (Cf *InfoRem n° 70*).

Les transferts gérés par vagues périodiques, permettraient de ne pas engorger la gestion. Nous comprenons cette stratégie **mais un certain nombre de nos art 83 en souffrance - et c'est peu de le dire - ne peuvent pas attendre.**

Nous demandons que ce critère de vague ne soit pas appliqué car nous essayons de sauver de la noyade les contrats au fur et à mesure des appels clients et experts comptables. De plus, des conseillers ont anticipé cette démarche depuis septembre 2020 et nous attendons à ce qu'ils bénéficient d'un rapprochement à **80% sur 2020 au lieu de 100%** (=> pas très clair, pas bien compris.)

Par ailleurs, nous avons demandé que soit étudiée la possibilité de moduler les frais d'entrée sur les PERO **afin de rester compétitif face à une concurrence très offensive**. A ce jour, nous sommes en attente d'une réponse à nos deux réclamations. Nous vous tiendrons informés de la suite !

Nous continuons à œuvrer dans votre intérêt...

FRAIS PEE HSBC

Malgré plusieurs relances, nous sommes toujours dans l'attente d'un retour de la Direction pour enclencher concrètement les modalités de renégociation de notre accord d'épargne salariale. L'impact financier se fait en effet au détriment des salariés depuis 18 mois déjà, alors que la réduction des frais de gestion par HSBC avait pourtant bien été actée à l'automne 2019 par la Direction devant l'Instance Unique, juste avant la mise en place du CSE. Notre demande reste la même : moins de frais de gestion sur l'ensemble des fonds proposés et davantage de supports de qualité, notamment ISR, puisqu'il s'agit d'une thématique dans laquelle notre Groupe est déjà fortement engagé depuis très longtemps. Du côté de la Direction, on nous explique que la démarche prend du temps car elle s'inscrit dans un plan de réflexion pour une refonte globale de l'épargne salariale. Cependant, le temps passant et les autres parties prenantes se refusant à un accord rétroactif, l'érosion de notre épargne salariale se poursuit inexorablement à notre détriment... Mais pourquoi les cordonniers doivent-ils toujours être les plus mal chaussés ?

OPERATION VOYAGE PRIVE PARIS

Plus que jamais en ces temps incertains, vous avez rêvé de voyager et de vous évader loin du lessivage médiatique "covid". Eh bien bravo à la presque trentaine de chanceux qui ont pu s'inscrire à l'offre Voyage Privé. Vous allez pouvoir bénéficier d'un crédit majoré de 25 euros par notre voyageur auquel s'ajoute l'abondement du CSE à hauteur de 250 euros. Avec un large choix de destinations adaptées en temps réel en fonction de la situation sanitaire, vous allez pouvoir en profiter. En cas d'imprévu sur les offres avec transport, une garantie vous est offerte avec au besoin une solution de remplacement pour la bonne exécution de votre séjour. D'une grande flexibilité, vous avez même la possibilité de changer d'avis ou d'annuler sans justificatif jusqu'à 48h avant votre départ, le re-crédit sur votre compte Voyage Privé sera alors valable deux ans.

Faites-nous remonter toutes vos remarques et si vous avez des sujets spécifiques que vous souhaiteriez que nous abordions, merci de nous envoyer un mail à l'adresse suivante :

cfecgc.lamondiale@yahoo.fr

Nous souhaitons être au plus près de vous....

POURQUOI ? NOUS REJOINDRE ?

En rejoignant la CFE-CGC, vous participerez à la défense active de votre emploi, de votre métier, de votre avenir.

À la CFE-CGC, nos militants et adhérents sont des professionnels comme vous, ils font les mêmes métiers que vous et rencontrent les mêmes difficultés que vous!

Avoir des élus CFE-CGC dans votre entreprise est un gage de dialogue social constructif et d'avenir.

Vous avez envie de faire bouger votre entreprise? Agissez aujourd'hui pour ne pas subir l'avenir !

LES BONNES RAISONS D'ADHERER A LA CFE-CGC :

Être écouté et défendu

Être informé des réalités de votre entreprise

Être en mesure d'anticiper et peser sur les décisions de l'employeur

Être acteur dans les décisions prises par notre section

Être responsable, conscient du rôle que joue l'entreprise dans la société de demain

Être participatif dans la vie du syndicat

Et enfin, bénéficier d'un ensemble de services dont une protection juridique.

Pour ADHERER, Vous pouvez vous rapprocher de vos délégués syndicaux, ils pourront vous donner toutes les explications :

Cyril FRANCHES

Délégué Syndical Central CFE CGC LA MONDIALE (SNAPA)

Laure BERNARD

Déléguée Syndicale (SNCSA)

Georges WAKNINE

Délégué Syndical (SNCSA)

Julie LUCAS

Déléguée Syndicale (SNCSA)

Patrick BENNEZON

Délégué Syndical (SNIA)

Samuel PERROTTET

Délégué Syndical (SNAPA)

Stéphane OLLIVIER

Délégué Syndical (SNAPA)



Nous sommes toujours à vos côtés